

Place communale 1 – 7350 Hensies

Tél : 065/76.73.57

AVIS DE PUBLICATION

Le Collège Communal de Hensies porte à la connaissance du public, qu'en vertu des articles L1133-1 et L1133-2 du Code de La Démocratie Locale et de la Décentralisation, il est émis l'avis de publication suivant.

Objet du règlement : Allègements fiscaux dans le cadre du Covid 19 en ce qui concerne les taxes sur les commerces de frites, les agences de paris hippiques, la force motrice

Date d'approbation du règlement par le conseil communal : 20/04/2020

Date d'approbation du règlement par le service public de wallonie : 27/05/2020

Lieu de consultation du règlement : Le texte du règlement repris en objet est consultable au service finances de l'Administration Communale de Hensies (Place Communale 1-7350 Hensies) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 ainsi que sur le site internet de l'administration communale de Hensies (www.hensies.be)

Date : L'avis de publication est émis du 08/07 au 12/07/20 inclus

Par le Collège,

Le Directeur Général,
Michael Flasse



Le Bourgmestre,
Eric Thiébaud